

Décision

Générale

colonial

Décision n° 396/B.P.E DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 mars 1963

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro
31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

M Allard Jean. attaché d'Administration centrale de 2° classe, 7 échelon, est nommé pour compter du 10 avril 1963 délégué administratif du Commandant de Cercle dé Tadjourah dans le poste d'Obock 'en remplacement du Capitaine d'Infanterie de Marine Potier Maurice. appelé à d'autres fonctions. M Allard Jean est nommé. pour compter de la même date, président du Tribunal de 1er degré d'Obock et officier d'état civil du Centre d'état civil d'Obock.. Avant d'entrer en fonctions, M. Allard prêtera par écrit le serment prescrit par la loi.